ART. 46 TER C N° 193

## ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2011

LOI DE FINANCES POUR 2012 (Nouvelle lecture) - (n° 4028)

Commission	
Gouvernement	

## **AMENDEMENT**

N° 193

présenté par M. Carrez, Rapporteur général au nom de la commission des finances

ARTICLE 46 TER C

Supprimer cet article.

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de supprimer cet article adopté à l'initiative du Sénat.